

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2017

Volume XVIII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

PAR

XAVIER PASCO (*)

L'acteur public est-il encore le principal régulateur de la société internationale du XXI^e siècle ? De nombreuses évolutions, parfois peu visibles, conduisent aujourd'hui à réveiller le débat qui partage les observateurs depuis des décennies entre les tenants d'une vision « stato-centrée » de la vie internationale et ceux pour qui les acteurs sont désormais multiples et relèguent l'Etat au rang d'un acteur subsidiaire. L'histoire récente a montré que les tendances ne sont pas univoques et chaque école de pensée a pu trouver de nombreux arguments pour étayer ses thèses. Pour certains, la fin de la Guerre froide avait définitivement sonné le glas du modèle dominant de l'affrontement interétatique en suscitant l'avènement de ce fameux village mondial soumis aux incessantes pulsations des flux économiques. Le sort des Etats était scellé. Ils deviendraient secondaires dans la marche du monde, l'outil diplomatique et guerrier devenant de moins en moins pertinent à l'heure du *trading* à haute fréquence ou de l'information globalisée. Las ! Ce n'est pas aussi simple et les dernières années ont aussi vu le retour de « l'affrontement des volontés » des nations, en Europe, au Proche-Orient, voire en Asie, où les Etats sont bien présents. Les budgets de défense sont repartis à la hausse, l'industrie de l'armement reprend des couleurs, autant de signes d'un regain du fait régalien, bien loin du monde virtuel, sans frontières, qu'on croyait voir se dessiner. Plus encore, la nouvelle administration américaine met désormais en cause des équilibres qu'on pensait définitivement ancrés, tandis que l'Europe vacille sur ses bases, secouée au moins autant par des tentations du repli nationaliste que par des voisinages redevenus instables. L'heure de la revanche sonnerait-elle donc pour les « réalistes » et les tenants d'une vision d'abord géopolitique des rapports de force ? On serait tenté de l'admettre alors que la défense des territoires est redevenue en 2016 l'un des principaux thèmes mobilisateurs de nos sociétés.

En fait, on l'aura compris, cette opposition a sans doute peu à offrir pour expliquer le monde tel qu'il est. Nos sociétés se transforment et les Etats qui les organisent s'y adaptent, tout simplement. C'est en tout cas

(*) Directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS, France).

le message que les deux articles présentés dans cette rubrique semblent passer. Ainsi, l'article du professeur Ram S. Jakhu fait le point des transformations qui affectent aujourd'hui le contexte juridique et politique de l'utilisation de l'espace, l'un des domaines qui a été le plus marqué par l'action de l'Etat. Née de la confrontation bipolaire après la Seconde Guerre mondiale, l'activité spatiale a d'abord signé l'incroyable course à l'armement qui animait les Etats-Unis et l'Union soviétique. En lien avec le développement de l'arme nucléaire, l'espace est même devenu un champ privilégié de la confrontation interétatique. Toutefois, des traités internationaux ont balisé ce champ nouveau et ont largement contribué à le garder sous un strict contrôle politique, mutuellement accepté. Pourtant, les choses changent, nous dit Ram Jakhu. L'activité spatiale se banalise, avec près de soixante-dix pays disposant d'au moins un satellite en orbite. Elle se privatise aussi, avec de nouveaux acteurs qui font désormais presque concurrence aux agences nationales de l'espace. Difficile à croire, cette évolution semble pourtant s'installer, au moins aux Etats-Unis pour commencer. En même temps, une nouvelle alliance entre Etats et sociétés privées paraît aussi prendre forme et de nouvelles lois sont apparues qui actent ces transformations. Bien sûr, tout cela n'est pas sans conséquence sur la façon dont la communauté internationale peut ou non infléchir ces orientations, comme nous le montre cet article.

Les « GAFA » (Google, Apple, Facebook, Amazone) paraissent aussi jeter les bases d'une nouvelle économie politique. Leur ascension irrésistible depuis les rives californiennes du Pacifique en a fait des acteurs incontournables de nos sociétés modernes. Ces « géants du *Web* », comme ils sont parfois nommés, nous mettent littéralement en contact avec le monde et jouent le rôle d'intermédiaires sociaux et économiques prééminents à l'échelle de la planète entière. Cette fois, les acteurs privés ont eux-mêmes développé ces réseaux planétaires qu'ils exploitent maintenant avec toute la puissance que leur confère une concentration sans précédent de ressources financières et technologiques. Toutefois, là encore ne nous trompons pas. Il ne s'agit pas d'acteurs distants du monde politique. Ils y participent, nous prévient Vincent Joubert, et prennent en fait toute leur place dans une activité publique qui les oriente sans doute autant qu'ils l'influencent...

C'est donc d'une convergence frappante dont nous parlent d'abord ces deux textes. Le constat s'impose. Si les rapports entre acteurs politiques et économiques se réinventent sans cesse, ils ne mettent pas à bas des Etats qui savent aussi se transformer. Dans les deux cas étudiés, les stratégies des grands acteurs de l'industrie High-Tech ou de l'économie numérique préparent de nouveaux rapports entre les Etats et contribuent ce faisant à renforcer leur rôle.